

STAGE DE YOGA

Thème : Perception et développement du corps énergétique selon la philosophie du yoga.

Du dimanche 16 juillet au vendredi 21 juillet 2023

Séjour près de Saverne à Notre-Dame-de-Reinacker situé sur un lieu de pèlerinage depuis le XV^e siècle, patrimoine du Pays de Marmoutier confèrent à ce lieu un atout exceptionnel pour un temps de ressourcement.

Lieu propice pour se poser et expérimenter les techniques de perception et développement du corps énergétique issu du Kundalini yoga et du yoga de l'énergie, alternance de pratique et de théorie.

Cuisine végétarienne préparée sur place.

Accueil le dimanche 16 juillet à partir de 17 h 30.

Chaque journée comportera 7 heures de cours, elle commencera par une pratique matinale à type d'échauffement, puis continuera en alternant pratique et théorie puis se terminera par une relaxation le soir.

Aperçu photographique du lieu sur le site :

<https://notredamedereinacker.pagesperso-orange.fr/hm/foyer.htm>

Pour tous renseignements supplémentaires sur la semaine de stage : CERFY - 11 avenue Robert Schuman - 57000 METZ - ☎ 03 87 74 47 74

Enseignement : 300 € à titre individuel.

Tarif prise en charge par la formation professionnelle 440 €.

Du dimanche 16 juillet à partir de 17 h 30 au vendredi 21 juillet 17 h 00



BULLETIN D'INSCRIPTION :

A retourner à : CERFY - 11 avenue Robert Schuman - 57000 METZ - ☎ 03 87 74 47 74

Siret n° 75400654200023

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44570420757 auprès du préfet de région Grand-Est »



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTION DE FORMATION

Nom : Prénom : Date de naissance.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Profession :

Email :

Cocher la case correspondante :

- Je m'inscris à la semaine du 16 au 21 juillet 2023 en tant que :
- Elève de la formation de professeurs de Yoga
- Auditeur libre.
- Accompagnant sans enseignement.
- Pension-complète (50,00 €/jour x 5) = 250 € (en chambre double) (tarif susceptible d'être légèrement modifié par l'assemblée générale du lieu d'accueil qui se tiendra fin juin)
- Supplément chambre individuelle (10 €/nuit x 5 = 50 €)
(taxe de séjour en sus 0.80 € par nuit)
- Je joins un chèque de 300 € (à titre individuel) ou de 440 € (tarif prise en charge formation professionnelle) pour l'enseignement à l'ordre de CERFY (encaissé après le stage)
- L'hébergement sera réglé directement sur place.

J'autorise la publication de photographies prises au

cours du stage pour illustrer le site internet ou reportages oui - non

Date :

Signature :